



Rapport de la réunion du Groupe de travail sur le financement durable

1. Le Groupe de travail sur le financement durable a tenu sa sixième réunion en ligne, les 10 et 11 mars 2022, sous la présidence de M. Björn Kümmel (Allemagne), avec comme Vice-Présidents M^{me} Bronwyn Field (Australie), M. Iddrisu Yakubu (Ghana), M^{me} Meutia Hasan (Indonésie), M. Raúl Vargas Juárez (Mexique) et M^{me} Fatima Ezzahra Rachidi (Maroc).¹
2. Après l'adoption de l'ordre du jour et du programme de travail, les discussions ont porté sur les quatre questions préparées à l'avance proposées par le Bureau comme suit :
 - a) Le Groupe de travail a reconnu que le modèle de financement actuel de l'OMS n'est pas viable et que la volonté des États Membres de financer l'Organisation doit collectivement être à la hauteur des exigences qu'ils imposent à l'OMS. Afin de remédier à cette situation, le Groupe de travail a envisagé de recommander une augmentation progressive des contributions fixées à la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé. Prenant note de la recommandation du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie selon laquelle le niveau des contributions fixées devrait être augmenté et ainsi correspondre aux deux tiers du segment de base du budget programme ainsi que la recommandation du Bureau consistant à procéder à une augmentation progressive qui à terme représenterait 50 % du segment de base, quel serait, selon le Groupe de travail, un pourcentage acceptable du budget que les contributions fixées devraient représenter afin de répondre aux demandes des États Membres à l'égard de l'Organisation ?
 - b) Si une augmentation des contributions fixées est adoptée ou recommandée à l'Assemblée mondiale de la Santé, en quelle année cette augmentation devrait-elle commencer ?
 - c) Quels sont les trois principaux résultats concrets escomptés dans le cadre des réformes de la gouvernance qui sont entièrement sous le contrôle du Secrétariat et que l'OMS devrait s'engager à obtenir, à approuver par la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé parallèlement à une augmentation des contributions fixées, mais dont la mise en œuvre devrait précéder l'entrée en vigueur de la première augmentation échelonnée des contributions fixées ?
 - d) Quels sont les obstacles qui pourraient empêcher votre gouvernement de prendre une décision sur une augmentation des contributions fixées (par exemple, un accord entre les différents services, l'adoption d'une loi/d'un accord par le parlement, des élections à venir) ?

¹ M^{me} Shafaq Mokwar du Soudan a été remplacée par M^{me} Fatima Ezzahra Rachidi du Maroc lors de la réunion.

3. Le Groupe de travail a présenté ses réflexions et des commentaires en réponse aux questions préparées à l'avance. Pour aller de l'avant et à l'issue des discussions de la sixième réunion, le Bureau élaborera un projet de proposition de texte contenant les recommandations du Groupe de travail pour examen par la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé et le transmettra aux États Membres avant la septième réunion du Groupe de travail.
4. Le Groupe de travail a convenu de tenir sa septième réunion du 25 au 27 avril 2022.
5. Dans son allocution de clôture, le Président a remercié l'ensemble des États Membres pour la collaboration continue dont ils ont fait preuve.

= = =